



FOSSÉS et ENVIRONS
B.P. n°90001
95471 FOSSÉS CEDEX
Louvres été 2010

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous êtes intéressé(e) par notre association ou vous avez pris contact avec nous afin d'obtenir des renseignements. Nous vous remercions de votre confiance.

Si vous nous avez adressé un courrier électronique, sachez que ne pouvant répondre aux consommateurs de la France entière, nous ne répondons qu'à ceux d'entre vous qui nous indiquent leur adresse postale et si vous habitez dans l'Est du Val d'oise. Par ailleurs les problèmes juridiques sont souvent complexes et nous avons besoin de consulter vos documents. Il est donc souvent préférable de vous rencontrer.

Savez-vous que les associations locales de l'UFC-QUE CHOISIR participent à un mouvement national de consommateurs qui par son action collective contribue à la représentation des consommateurs. Être membre de l'UFC-QUE CHOISIR de FOSSÉS et ENVIRONS, c'est aussi bénéficier d'un certain nombre de services. En effet les associations locales de l'UFC-QUE CHOISIR exercent plusieurs activités: accueil, renseignements, informations et instructions des litiges; réalisation d'enquêtes et de sondages sur le terrain, études comparatives des prix et services; représentation des consommateurs dans les instances officielles les concernant.

Si vous souhaitez soutenir l'action bénévole de nos militants, les missions de notre association et l'indépendance de notre mouvement, une solution: l'adhésion. Si en plus vous souhaitez nous aider, vous serez les bienvenus, car nous manquons de bénévoles.

Nous comptons sur votre compréhension et votre soutien, nous vous en remercions par avance et nous vous prions de croire à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

La Présidente de l'association locale Michèle DELANGLE

la loi N° 90-1259 du 31/12/90 publiée au J.O. le 5/1/91 est entrée en vigueur. Cette loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques traite dans son article 26 des consultations données par les associations de consommateurs. Il en ressort que les conseils à caractère juridique sont dorénavant exclusivement limités aux adhérents.

Adhésion et réadhésion 2010 : Cotisation annuelle 22€ minimum pour l'année (par chèque)

✂

BULLETIN d'ADHESION (à nous adresser à: UFC Que Choisir BP 90001 95471 FOSSÉS sous enveloppe affranchie)

M. Mme Melle Nom Prénom

Adresse

e-mail Téléphone

Je souhaite ① adhérer : oui⁽¹⁾ non⁽¹⁾ ② devenir bénévole de l'Association locale : oui⁽¹⁾ non⁽¹⁾

Date : Signature :

Nos Permanences Pendant l'été *Toujours téléphoner avant de venir car il peut y avoir des vacances ou des stages*

Les Téléphones pour rendez vous : à Louvres 01.34.72.76.87 à Fossés 06.72.12.47.11

Jour	Ville	Salle	adresse	Horaire	
				Matin	Après midi
lundi	LOUVRES	des Associations (face magasin Diagonal)	3bis Place J.B. Corot	Sur RDV	13h à 18h
mardi	GA				
	GC				
mardi	FO				
mardi	LO				
mercredi	LO				
jeudi	LO				
vendredi	LO				
2 ^{ème} samedi du mois	FO				
4 ^{ème} samedi du mois	PU				
	FR				